

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030514 – AMR 51/116/2003

Informations complémentaires sur l'AU 189/03 (AMR 51/093/2003 du 26 juin 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS

Ibrahim Habaci (h), ressortissant turc

Arif Ulusam (h), ressortissant turc

Faha al Bahli (h), ressortissant saoudien

Mahmud Sardar Issa (h), ressortissant soudanais

Khalifa Abdi Hassan (h), ressortissant kenyan

Londres, le 8 août 2003

Les cinq hommes précités ont été libérés. Ils avaient été arrêtés au Malawi le 22 juin dernier, puis transférés en secret hors du pays deux jours plus tard. Ils auraient été emmenés à Harare, au Zimbabwe, où ils ont été maintenus en détention pendant près d'un mois. Ils ont ensuite été conduits au Soudan, où ils ont été remis en liberté, en l'absence d'un quelconque élément de preuve établissant leurs liens présumés avec Al Qaida.

L'ambassadeur des États-Unis au Malawi, qui s'apprête à quitter ses fonctions, aurait nié toute implication d'agents américains dans l'arrestation et le transfert de ces hommes. Cette affirmation est en contradiction avec les informations recueillies par Amnesty International auprès d'un représentant du gouvernement malawien, qui a indiqué par écrit le 26 juin que les arrestations avaient été effectuées par des membres du *National Intelligence Bureau* (Service national des renseignements) du Malawi accompagnés par des agents américains. Il a précisé que ces derniers étaient à la tête de l'opération, et que les États-Unis avaient ensuite conduit les cinq hommes hors du pays, dans un avion affrété à cet effet. Les détenus devaient être présentés devant une autorité judiciaire malawienne.

En juillet, le président malawien Bakili Muluzi avait déclaré que son gouvernement avait travaillé en coopération avec des agents américains pour procéder à ces arrestations, dans le cadre de la participation du Malawi à la « guerre contre le terrorisme ». À la fin du mois de juillet, après que les cinq hommes eurent été libérés au Soudan, on a appris que M. Muluzi aurait rencontré les épouses de deux d'entre eux. Ces femmes ont déclaré dans une interview que le président leur avait présenté des excuses pour l'épreuve traversée par leurs époux, et en avait rejeté la responsabilité sur les autorités américaines. Un journaliste d'une radio malawienne qui avait diffusé cet entretien a été licencié ultérieurement pour avoir humilié le chef de l'État.

Amnesty International ne dispose pour le moment d'aucune information supplémentaire, notamment sur la manière dont les cinq hommes ont été traités au cours de leur détention ni sur leur situation actuelle. On ne sait pas non plus précisément sous l'autorité de qui ils ont été placés aux différents stades de leur détention.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*